

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 35

Artikel: Encore Tiennon dai quartettés
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne où son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les veuves des militaires.

DE quel œil les Vaudoises que les manœuvres du 1^{er} corps d'armée privent de leurs maris envisagent-elles ce veuvage de dix-huit jours ? Nous avons eu la curiosité de le demander à trois d'entre elles, et voici, mot à mot, ce qu'elles nous ont dit avec infiniment de bonne grâce :

PREMIÈRE VEUVE

Mme X., blonde à l'air mutin, à qui on ne donnerait pas dix-huit printemps, est tout éploquée :

— Ces affreux colonels m'ont pris Arthur après trois mois à peine de mariage ! Nous n'éitions pas au bout de notre lune de miel, monsieur, et depuis onze semaines que mon mari retourna à son bureau, nous ne nous voyions déjà pas durant huit longues heures par jour. Je ne suis pas antimilitariste, Arthur non plus, du reste, mais je trouve que la Confédération manque d'égards pour les tout jeunes mariés et leur fait voir la vie en noir au moment où elle devrait être toute en rose. Je n'ai pas besoin de vous dire que je pleure jour et nuit depuis une semaine que nous sommes séparés, cela se voit suffisamment à mes yeux rougis. Mais c'est lui surtout qui se désole ! Si je vous montrais les cartes illustrées qu'il m'envoie quotidiennement de Bière, où se trouve sa batterie, vous y verriez les traces de ses larmes. Avec ça, mon mari n'est pas plus robuste qu'il ne faut. Je ne comprends pas qu'en ait fait un artilleur, et je tremble en songeant aux fatigues qu'il endurera à la prise du fort de Pomy, où, m'a-t-il dit, ce sera un duel d'enfer.

Nous avons essayé de rassurer la pauvre petite femme en lui dépeignant les bons côtés de la vie des camps et en lui rappelant qu'un ancien auteur souhaitait que les époux pussent être arrachés périodiquement l'un à l'autre, pour toute sorte de raisons que comprennent seuls ceux qui ont vu depuis bien longtemps s'éclipser leur lune de miel.

Mme Arthur demeura inconsolable. Ses beaux yeux noirs ne souriront que lorsque son tendre artilleur lui sera rendu.

DEUXIÈME VEUVE

— Si j'ai pleuré quand Louis est allé rejoindre son bataillon à Morges ? Non, monsieur. J'en ai été fort aise, au contraire ; pour mon mari d'abord, qui avait besoin depuis longtemps d'oublier les tracas de notre commerce ; pour moi ensuite, à cause des occasions de sortie que m'offre ce service militaire. J'irai voir Louis dimanche, à Champvent, où est cantonné le 8, et le dimanche suivant dans la bourgade dont il me dira le nom. Mon mari est lieutenant ; il obtiendra bien une permission de quelques heures pour m'accompagner dans la campagne ; nous nous rencontrerons avec un de ses amis, officier comme lui, et avec sa femme, et je vous réponds que notre partie à quatre n'aura rien de mélancolique. Nous mangerons du gâteau

aux pruneaux dans toutes les auberges — Louis l'adore — et entre deux tranches nous batifolurons comme des écoliers en vacances, nous danserons même, si l'occasion s'en présente, et si elle ne se présente pas, nous la ferons naître. Enfin, nous sommes bien décidés à nous amuser le plus que nous pourrons. La cause de la patrie n'y perdra rien et nous, nous y gagnerons une belle humeur qui ne nous fait que trop défaut au fond de notre magasin. Si le grand état-major de Berne m'écoute, il organiserait des rassemblements de troupes chaque année, pour les volontaires au moins...

— Il ne se présenterait peut-être que des officiers ?

— Qu'est-ce que ça fait ? Louis en serait, et moi aussi. C'est tout ce que je demande.

TROISIÈME VEUVE

Bien qu'elle paraisse avoir à peine trente ans, Mme Z. est mère de cinq moutards tous bien endettés. Elle est blanchisseuse. Son mari, simple soldat du bataillon de carabiniers n° 1, est le contre-maître d'un atelier de menuiserie.

— A vous parler franc, nous dit Mme Z., ce service militaire nous gêne un peu. Avec le peu d'argent de poche qu'a pris mon mari, cela nous fait un trou de cent vingt francs dans la caisse du ménage. Heureusement que Gustave ne perdra pas sa place. Sans lui en souffrir un mot, je suis allée chez son patron et je lui ai dit : « J'espére au moins que vous garderez mon mari ; c'est pas de sa faute s'il doit partir pour le camp ; et puis vous avez toujours été content de lui, et puis nous avons cinq enfants. » — « Je le fiche à la porte pendant toute la durée de son service, et je le reprends après », qu'il m'a fait en riant. C'est un brave homme que ce patron, tout Bernois qu'il est.

— Et votre mari, que pense-t-il du service ?

— Il en est tout fou. Son père était carabinier, lui aussi ; il portait le képi à plumes de coq, que nous gardons avec nos reliques de famille, et il se vantait d'être le soldat le mieux astiqué de tout le bataillon, à preuve qu'une fois, à une revue sur la place d'armes de Thoune, le général Dufour en personne le complimenta sur les rangs pour sa belle tenue. Gustave tient de lui : Quand je le vois en uniforme, ça me rend toute fière d'être sa femme. Et puis, il me semble qu'il aime encore mieux le militaire depuis qu'on parle tant de cette engagance d'anarchistes et de sans-patrie. « Vois-tu, qu'il me disait, l'autre jour encore, ces poisons-là, on ne peut pas les f... bas, mais on rendrait un rude service au pays si on les mettait pour toujours en pension dans une île de la mer, avec liberté complète d'organiser leur société à leur idée. »

— Ils auraient bientôt le mal du pays.

— Pour sûr... Mais je n'aime pas trop que Gustave parle de ces choses, il se fâche et trouve qu'on est seulement trop faible avec les étrangers qui empoisonnent notre jeunesse avec leurs discours et leurs journaux. « On va leur montrer, me disait-il encore, en nous quittant, que nous tenons à conserver notre patrie, belle

comme elle est, respectée du monde entier, et que nous ferons toujours notre service avec plaisir, tant que nous aurons de bons diables d'officiers, de vrais Vaudois, qui nous comprennent et ne nous méprisent pas. »

— Vous avez un mari qui a le cœur à la bonne place, madame.

— Les militaires sont tous comme lui... Voulez-vous que je vous dise, monsieur : une femme qui prend un homme qui n'est ni soldat, ni gendarme, ni même pompier, c'est une femme sans goût.

V. F.

Les vaches.

CROQUIS CAMPAGNARD

C'est l'heure calme et bleue où les vaches vont boire Le village apaisé s'étire aux quelques coups Que déclançait à regrets, sans se presser beaucoup, Le vieux clocher — comme un qui n'a plus de mémoire ;

L'une après l'autre, ainsi qu'un cortège d'histoire, Graves, la bave au museau et tirant sur leur cou, Surgissent de l'étable où l'ombre est déjà noire Les vaches aux yeux clairs, impassibles et doux ;

A l'entour du bassin, alignant bien leurs formes, Elles vont boire, boire à rasades énormes, Tandis que le valet de ferme les attend ;

Puis folâtres d'eau claire et de campagne bleue, Elles font une ou deux gambades, agitant Le goupillant dansant et poilu de leur queue...

PIERRE ALIN.

Excuse. — Le billet suivant, qui nous tombe sous la main, fut écrit par un soldat au commandant de son arrondissement :

« Monsieur,

» Je vous expédient ici joint une déclaration dont j'ai mal à un genou qu'il m'est impossible de faire le ratsemblement, que je vous prie donc de me dispenser.

» Recevez, monsieur, mes sivilités amprees. »

(Signature.)

Indélicatesse — Un client achète son dîner à l'auberge de la Jambe de Fer.

— Garçon, pourquoi ne mettez-vous pas des curements sur la table ?

— Parce que le patron a remarqué que les clients les emportaient après s'en être servis.

Encora Tiennon dai quartettés.

MARC à Louis vo zein a racontâ ienna su Tiennon des quartettés, mā l'a aobliâ dé vo conta cliaque :

Se l'ei ya mein dé sots métis, l'ei ya trau dé crouïés dzéins. Lé bin bénirô que traivant quoqué yâdzô à quô dèvezâ. Toinon se trovavé on iâdzô dein on veladzou vesin, don ne vù pas vò deré lou nom, tsi on crouïou carbatier que ne vù pas vò nommâ non pllie, pôu ne pas férè dé la peinna à ses pareints que sant des bravés dzéins. Ci carbatier ne laissivé rein traîna, ni son

bein, ni cique des zôtrous; se fasâ rarameint la mésoura, ye fasai soveint payî dou yadzou les pourrous gaillâs que l'avant traubu; ye mélliavé prau d'Espagne à gaillâ pou dui vin dui pays quand n'avâ rein d'iguë pô les batzi. Sa fenna ne valiâ pas mf que li. Cei que sé resseimblié, s'asseimblié, qu'on dit adi per tzi no, et lé ma fai pas tant mau vretabliou. Enfin quî, po dei tôt mauvais, cein étais pô su, vo poiédè comptâ déchu qu'allâvant rudameint been einseimbliou.

On dzo que Toinon étais ein ribotte, cei que lai arrevavé been choveint, surtôt lou delon, ye l'avei bu dou demi-litres que l'étan vûdious chu la trabllia, la carbatière de à son houmou :

— As-tou remarqué que quand Toinon l'est saoul, ye vei drobliou; quand ye voudrei règlier, laisse-lei comptâ li-mêmou les demis que l'a bus.

— Va coumeint lai de, que répond lou carbatier.

Ao bet d'on momeint, Toinon que beinnavé, sé réveillé et rollié chu la trabllia ein démaneint guierou ye dévessa.

— Guiéro ai-vo bu de demis, que l'ai fâ lou carbatier, d'on petit air bétion.

— Quatrou, que répond Toinon, que n'en n'avâ bu quié dou, mā qu'ein veiyai quatrou.

— Eh bin, à 50 centimes lou demi, c'ein fa dou francs, que dit lou carbatier.

Mâ Toinon que continuavé à vêrè drobliie, met on franc chu la trabllia ein deseint :

— Patron, vouaite quié dou francs, payî-vo lardzemaint.

Vo zarai faillu veiré la tifa dou carbatier et dé sa crité dé fenna !

Vouaïque ciaque que Marc à Louis l'a obliâ de vo contâ démintze passâ.

MÉRINE.

A la foire.

A Bulle, un maquignon des plus mal élevés Disait, certain jour, après boire : « On ne voit sur le champ de foire, » Que des cochons et des curés ! » Un curé, qui l'entend, s'arrête pour lui dire : — Vous êtes donc curé ? — Moi ! mais vous vous [lez rire... — Alors, vous l'avez dit, monsieur le maquignon, Vous êtes un

A. R.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

19

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE (*suite*)

En même temps, il le frappe si rudement de la sienne, que le *dextrier* qui fléchit les jarrets, va frapper la terre de sa croupe. Othon passe alors la lance levée, il achève de fournir sa carrière, comme s'il eut emporté la *bague* aux jeux d'un Tournois.

Les spectateurs applaudissent au triomphe de Grandson par des cris de joie; les trompettes l'annoncent par leurs fanfares: les gradins, la foule,

* Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Bonnes âmes.

L'HISTOIRE nous vient d'Amérique. Un individu de mine patibulaire s'est présenté chez un homme qui passait pour très religieux, un clergyman même, à ce qu'on assure, en disant qu'il avait à l'entretenir d'une chose importante, et, après beaucoup de circonlocutions lui a fait cette déclaration :

— Je désire que vous m'aimiez.

Le Rev. a jeté un coup d'œil sur le personnage, qui le regardait d'un air langoureux, et a répété machinalement : « que vous m'aimiez ? »

— Oui, a repris le quidam, je vous adjure de m'aimer. Il est écrit que nous devons nous aimer les uns les autres. Moi, je me sens plein d'amour pour vous, votre devoir est de m'aimer de même.

Après une demi-minute de réflexion, le clergyman a répondu :

— En fin de compte votre demande est toute simple. Vous avez sans doute été longtemps un malheureux égaré; la grâce vous a touché et vous reconnaissiez avoir un besoin spécial de l'amour. Soyez persuadé que mon amour fraternel vous est acquis.

Le visiteur s'est écrié :

— Vos paroles sont un baume. Je me sens déjà meilleur. Au nom de cet amour que vous assurez avoir pour moi, donnez-moi un dollar; Dieu vous le rendra au centuple.

Pendant quelques secondes, le Rev. a dévisagé le quémandre d'un œil triste et pensif; puis, poussant un grand soupir, il a pris une boîte dans une armoire, en a retiré un dollar et le lui a donné.

Le vagabond a pris à peine le temps de remercier et a dégringolé l'escalier. Au coin de la rue, un autre rôdeur en guenilles l'a accosté :

— Hé bien ! ça a-t-il mordu ?

— Splendid ! Vois plutôt : un dollar tout neuf; allons le laver.

L'autre paroissien a examiné rapidement le dollar et, jetant un regard de profond mépris sur son camarade, il a soupiré :

— Mais il est contreparté !

Après un nouvel examen de la pièce fausse, les deux individus se sont entre-regardés dans le blanc des yeux sans pouvoir exprimer les pensées qui se pressaient tumultueusement en eux.

Soudain, ils ont tressailli, entendant au-dessus d'eux une voix qui criait :

— On me l'avait donné à la quête de dimanche dernier.

toute l'assistance partage la victoire du héros.

Cependant, bientôt dégagé de son cheval abattu, Gérard est *en pied* sur l'arène : il fait flamboyer son épée, appelle à grands cris son adversaire, et lui reproche de fuir, ou de profiter d'un accident qu'il doit au hasard.

Grandson qui a mis pied à terre, paraît mépriser les invectives et la *jactance* de son ennemi; il vient à lui d'un air noble autant que calme, et pour toute réponse il met l'épée à la main.

Ici commence un combat, que les spectateurs contemplent en silence, et qui les glace de terreur. Mille coups partent, et sont parés avec la rapidité de l'éclair; chacun des combattants porte et repousse à la fois la mort; le feu jaillit de leurs armes; l'œil suit à peine leurs mouvements. Gérard s'abandonna à la fureur aveugle qui le transporte; Othon oppose à la force l'adresse, et tout le sang-froid du courage. Bientôt Gérard éprouva l'attaque avec moins de furie, alors le pressant à son tour, il le blesse à la hanche, dans l'instant où la violence d'un mouvement peu mesuré, laisse entrevoir le défaut de sa cuirasse.

Gérard poussa un cri de fureur; son sang coule à gros bouillons sur la terre, il recule un pas, et forcé de s'appuyer sur son écu qu'il sent prêt à lui échapper, il croit sa défaite consommée.

« Ange inoxydable...! » s'écrie-t-il, en levant les yeux vers le ciel, et voilà vengé... »

C'en est fait d'Estavayer, et Grandson peut l'abattre d'un seul coup. Mais soit que ces mots

Et, levant les yeux, ils ont vu le Rev. qui les observait de sa fenêtre avec la physionomie grave et souriante d'un homme ayant quelque expérience du train-train de cette vallée de larmes.

Déception. — On ouvrait un testament. Chaque parent du défunt avait sa part et tous paraissaient plus ou moins contents.

Un seul des héritiers — le mieux partagé — allongeait dans un coin un visage consterné et silencieux.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-on.

Pour toute réponse, l'héritier sort de sa poche un paquet de lettres soigneusement ficelé.

— Qu'est-ce que cela ?

— Ca, répond-il avec des larmes dans la voix, ce sont des lettres de lui, où il m'a promis vingt et cent fois de me donner tout.

— Allons donc !

— Oui, tout, tout, tenez, regardez au bas de chaque page avant la signature, ça y est en toutes lettres : *tout à vous*.

L'impôt sur les loyers.

Tous les Lausannois connaissent cet impôt-là et se souviennent des débats animés qu'il fit naître au Conseil communal. Peut-être ignorent-ils en revanche, que, s'il n'a été institué il n'y a pas bien des années, l'idée en avait germé depuis longtemps à l'Hôtel-de-Ville. Voici, en effet, ce que disait le *Nouvelliste vaudois*, dans son numéro du 22 janvier 1836 :

« La municipalité de Lausanne avait demandé au Conseil d'Etat l'autorisation de lever, pendant quelques années, un impôt sur les loyers, dans le but de se procurer une somme de 30,000 francs, qui est environ la moitié de la dépense nécessaire pour vouter le Flon, ce ruisseau infect qui traverse la ville dans une assez grande étendue.

» Le Conseil d'Etat a refusé, pour cette raison, entre autres, que les bourgeois de Lausanne reçoivent des distributions de bois pour une somme de 23,000 francs par année. »

Aux photographes amateurs. — La *Patrie suisse* prépare un « Album-Souvenir des manœuvres du 1^{er} corps d'armée. Elle sera fort reconnaissante aux photographes amateurs qui voudraient bien lui envoyer rapidement une épreuve de leurs clichés.

L'« Album » pourrait ainsi publier tel ou tel incident qui aurait échappé aux photographes professionnels qui seront envoyés sur le champ de manœuvres.

dictés par le délire ou le désespoir, rappellent subtilement au vainqueur le dernier vœu de Catherine, soit que sa générosité ne lui permette pas de profiter de cet avantage, soit peut-être qu'il regarde le combat comme terminé, puisque Gérard, grièvement blessé, est en son pouvoir; il s'arrête, et baisse en terre la pointe de son épée.

En ce moment, les cris du peuple, les applaudissements de la cour, le bruit des fanfares, raniment la fureur de Gérard, et lui font sentir toute la honte de sa défaite. Il se tient pour vaincu sans doute; aussi n'est-ce plus sa vie qu'il cherche à défendre, c'est celle d'un adversaire abhorré qu'il veut attaquer à tout prix: s'il ne peut lui arracher la victoire, il peut au moins l'entraîner avec lui dans la tombe. Qu'importe un titre de plus à la haine de ses semblables à qui va périr accablé de leur mépris ! Gérard veut porter la mort dans le sein de celui qui l'épargna tant de fois, qui l'épargne encore: il abandonne l'écu qui lui devient inutile, prend à deux mains son épée, et rassemblant ce qui lui reste de forces, s'élance pour frapper Grandson avant qu'il ait pu se mettre en défense. Ce coup terrible, en fracassant le cimier du héros, rompt les courroies de son casque, qui tombe et roule sur la poussière. Un si lâche abus de sa générosité semble alors l'aximer d'une fureur égale à celle de son farouche adversaire; il le presse, le frappe à coups redoublés; il se précipite sur lui en se couvrant la tête de son écu.